



## Comité Technique Ministériel du 14 octobre 2019 Quinquennat acte II: Et alors ?

Madame la Présidente,

Revenons tout d'abord sur **le bilan issu d'un été que l'on peut qualifier de meurtrier** :

- adoption de la [loi du 6 août 2019](#) dite de « transformation » de la Fonction Publique, contre l'avis unanime des organisations syndicales
- adoption de la [loi du 22 juillet 2019](#) portant création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires alors que de nombreuses questions fondamentales restent posées (tutelle, gouvernance locale, moyens...) et dans un contexte instable (démission du préfigurateur)
- adoption de la [loi du 2 août 2019](#) relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, préfigurant ce que pourra impliquer le volontarisme gouvernemental en matière de décentralisation à la carte et de décomposition du réseau routier national
- signature de la [circulaire du 2 août](#) sur la création des secrétariats généraux communs qui, au-delà des DDI, ouvre la porte au démembrement des directions régionales ministérielles
- publication du [décret du 28 août 2019](#) relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane, prolongée par la signature sans aucune concertation de la [circulaire du 24 septembre](#) portant généralisation des SGC à l'ensemble des Outre-Mer, encadrant dans les faits l'interministérialisation de directions ministérielles

Autant dire que **cet enchaînement d'attaques en règle** contre le service public républicain égalitaire, étayé par les compétences mises à disposition par les ministères au plus près des citoyens et les garanties d'indépendance offertes par le statut général des fonctionnaires, **ne laisse que peu de crédibilité à l'annonce du lancement d'un « acte 2 » du quinquennat qui écouterait et négocierait avant d'agir.**

D'autant que les trains **de la casse de notre régime de retraite et d'un nouveau mouvement de décentralisation « à la carte »** sont déjà partis et savent très bien où ils veulent arriver.

Pour ce qui est de la question des retraites, **FO dénonce les méthodes utilisées par le gouvernement pour essayer de dissimuler les régressions** d'un passage à une retraite par point :

- « Méthodes » du grand débat assimilable à du diktat social,
- Débat sur l'immigration pour essayer de diviser les travailleurs selon leurs origines et les détourner du sujet des retraites,
- Simulations mensongères du rapport Delevoye.

Ce projet de réforme de retraite unicitaire **vise une régression sans précédent et une remise en cause du salaire différé, ainsi que la suppression du service actif dans la fonction publique et plus globalement la remise en cause du statut général.**

La FEETS-FO appelle en conséquence ses syndicats et sections syndicales – secteurs public et privé - **à préparer la grève dans la plus large unité syndicale possible à partir du 5 décembre.**

Mais revenons à l'actualité ministérielle...

**Les événements récemment intervenus à Rouen sont dramatiques** pour la population, l'environnement et l'économie d'un territoire dépassant largement le périmètre de l'agglomération de Rouen. Le temps de la révélation des causes de cette catastrophe n'est pas encore venu, **et les agents du ministère de l'Ecologie ont su répondre présents dans l'ensemble de ses services et opérateurs pour gérer la crise et la post-crise.** Parfois au péril de leur santé, **nous attendons de leur employeur qu'il assume ses pleines responsabilités.**

L'accident majeur que constitue cet incendie interroge nombre d'orientations de fond du gouvernement :

- **Décider de la baisse de 10 % des effectifs du ministère de l'Ecologie d'ici 2020,** 20 % depuis 2015. Et encore, on nous cache l'évolution des effectifs des opérateurs ! Faudra-t-il attendre le PLF 2021 pour connaître les données 2020 ?
- **Placer l'ensemble des services territoriaux de l'État sous la tutelle exclusive du ministère de l'Intérieur,** plaçant de fait les enjeux de court terme comme priorité dans les décisions
- **Affaiblir la réglementation et son application,** allant jusqu'à permettre aux Préfets de déroger aux normes et d'inviter les acteurs économiques à s'auto-contrôler
- **Annoncer un vaste mouvement de décentralisation « à la carte »** en matière d'environnement, de transports et de logement, nouveau retrait majeur de l'État sur les questions d'aménagement du territoire et de prévention des risques

La vision étroite de madame Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, est de ce point de vue édifiante : **passer de « L'État Ingénieur à l'État jardinier » !**

A l'aune de ces derniers événements, **les décideurs d'aujourd'hui mettent en place les éléments pour récolter demain bon nombre de Lubrizol.** Si leur objectif est d'exonérer l'État de ses responsabilités, la réaction de la population rouennaise devrait les convaincre que celui-ci restera toujours le recours en cas de crise. **Alors autant lui laisser les moyens de les prévenir et les gérer !! Chercher à minimiser les enjeux et les effets des actuels chantiers de démolition de nos effectifs, nos compétences et nos services serait vain.** La vérité finit toujours par l'emporter, comme en témoigne le bilan dressé par bureau d'analyse des risques et pollutions industriels (le Barpi) venant contredire les affirmations gouvernementales sur l'évolution du nombre d'accidents industriels. **Si nos effectifs fondent, le nombre d'accidents croît !**

*Dans ce contexte, FO exige **la révision à la hausse des moyens nécessaires à la conduite des politiques publiques** dans le cadre du triennal budgétaire 2020 – 2022, **l'arrêt immédiat des baisses d'effectifs et la création de postes selon les besoins**, inscrites au projet de loi de finances 2020, **un moratoire sur les suppressions ou transferts de missions ainsi que sur les restructurations des établissements et services** pour rehausser les moyens et les ambitions de l'intervention publique au service de l'urgence écologique, et **le retrait des projets de décret relatifs à la protection des sites classés***

Croisons enfin l'ensemble de cette lourde actualité avec l'ordre du jour gargantuesque de ce CTM. Si nous nous félicitons du retour du sujet relatif aux OPA dans des conditions plus favorables qu'en début d'été, nous voici confrontés :

- à **une Agence de Cohésion des Territoires qui se construit comme un moyen de siphonner les moyens** du pôle ministériel vers le ministère de l'Intérieur
- à **un Office Français de la Biodiversité qui se construit sous pression des lobbys** et à l'économie en moyens
- à **l'IFSTTAR qui s'apprête à disparaître** corps et bien du paysage ministériel avec la complicité d'une partie de la haute administration

**Le tout en l'absence de toute trace de ministre ou de leur cabinet.** Rappelons que la création de l'AFB avait été étudiée dans cette instance en présence de la secrétaire d'État, de la première à la dernière minute de longues heures de débats. Mais aujourd'hui, « La maison brûle...les ministres regardent ailleurs » !

Autant dire que vous aurez bien du mal à nous convaincre d'un changement positif à l'aube de cet « acte 2 ». Les gages, nous pourrons les compter à l'aune des amendements proposés par FO sur l'ensemble des textes présentés aujourd'hui.

La balle est dans votre camp...

Je vous remercie.